



MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-AU-TONNERRE

Rivière-au-Tonnerre, le 14 octobre 2014

Monsieur Denis Lemelin, président
Syndicat des travailleurs et travailleuses
des postes
377, rue Bank
Ottawa (Ontario) K2P 1Y3

Objet Résolution

Monsieur,

Par la présente, veuillez trouver la résolution du conseil municipal concernant le service postal de Postes Canada.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Carmelle Anglehart
Carmelle Anglehart
Directrice générale

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-AU-TONNERRE

Séance régulière du conseil municipal de la Municipalité de Rivière-au-Tonnerre tenue ce 06 octobre 2014, au bureau municipal.

SONT PRÉSENTS (ES) :

Madame Aline Beaudin	Mairesse
Monsieur Irené Lapierre	Conseiller
Monsieur Jacques Bernier	Conseiller
Monsieur Pascal Poulin	Conseiller
Monsieur Fernand Vivert	Conseiller
Monsieur Edwin Bond	Conseiller

À laquelle séance, il y avait quorum sous la présidence de madame Aline Beaudin, mairesse.

Madame Carmelle Anglehart, directrice générale était aussi présente

RÉSOLUTION 172-10-14

SAUVONS POSTES CANADA –NON AUX COMPRESSIONS

ATTENDU QUE Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne en fermant des bureaux de poste ou en en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouvertures;

ATTENDU QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant, ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

ATTENDU QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouvertures des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

ATTENDU QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jacques Bernier

APPUYÉ PAR le conseiller Pascal Poulin

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la Municipalité de Rivière-au-Tonnerre écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;

QUE la Municipalité de Rivière-au-Tonnerre demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des